

## divorce sous le régime de séparation des biens

## Par odile 1969, le 16/11/2009 à 16:25

## Bonjour,

Je souhaite divorcer, je ne travaille plus depuis 15 ans car j'ai suivi mon mari à l'étranger et j'ai élevé nos deux enfants agés de 15 et 12 ans

Mon mari gagne très bien sa vie (environ 5000€)

Que puis je espérer comme pension pour moi, et que deviendra l'appartement dont il rembourse le prêt tous les mois ?

Je ne pense pas trouver du travail aussi rapidement et facilement, comment pourrais je faire pour subvenir à mes moyens, car il ne veux donner que pour ses enfants

il dit que si moi je pars c'est à moi de me debrouiller

je n'ai aucun revenu personnel

et nous sommes marié sous le régime de séparations des biens, un contrat à été fait nous avons acheté la maison en indivision, mais moi je n'ai apporté que 15000€ et je n'ai jamais remboursé le prêt

Merci de votre réponse car je suis un peu désespérée car je me dit que je suis "en prison" car je n'ai pas les moyens de partir

Cordialement

Odile Leturcq